

# Des Andes aux Alpes Maritimes, de Papas aux pommes de terre : la culture biologique de variétés locales, l'autoproduction de semences et les techniques de sélection variétale

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être autonome pour sélectionner et créer des variétés de pomme de terre paysannes en agriculture biologique.

## CONTENU

- Du sauvage au cultivé : origine de la culture de la pomme de terre.
- L'arrivée en Europe et le difficile chemin de l'adaptation à nos latitudes.
- Les pionniers de la sélection variétale, ce que nous pouvons apprendre de leur travail.
- La récupération d'une variété locale : l'exemple de la Quarantina Bianca en Ligurie.
- Les principales maladies virales affectant la pomme de terre et les techniques de récupération.
- Autres maladies de la pomme de terre, comment les contrôler par la sélection variétale.
- La création d'une nouvelle variété : l'exemple de Rubra Spes.
- Différence de culture entre les pommes de terre de semence et les pommes de terre de consommation.
- Le stockage des pommes de terre.
- La prégermination et le semis.
- Activités pédagogiques dans les écoles ou les exploitations agricoles : l'exemple du jeu de la quarantaine de pommes de terre et des jardins de classe.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

**Moyens matériels :** Vidéoprojecteur, paperboard

Pas de matériel spécifique à apporter par le participant.

**Distribution de plants de pommes de terre de variétés locales des montagnes génoises**

**Atelier semis en pot et coupe de tubercules**

**Modalités pédagogiques :**

- Apports théoriques en salle avec support diaporama et photos
- Echanges stagiaires/intervenant.
- QCM de positionnement en début de formation
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences en fin de formation

## INFOS PRATIQUES

Lieu : Secteur Carros

Date : jeudi 28 novembre 2024

Durée : 7 heures ;

Horaires : 9h00 - 17h00.

Repas : tiré du sac.

Intervenant : Fabrizio BOTTARI, paysan-semencier de l'association « Consorzio della quarantina »

Responsable de formation : Manon COZZOLINO, agribio06.maraichage@bio-provence.org ou 06 66 54 07 96.

Public : Producteurs installés et porteurs de projet.

Prérequis : Aucun

Tarif :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour plus d'informations, consulter nos CGS.
- 190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
- 160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

**Besoin de vous faire REMPLACER ?**  
Contactez votre service de remplacement !

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 24/11/2024.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires** : minimum 4
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (conditions dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**